

**Rectorat de l'académie de Créteil
Inspection pédagogique régionale
d'histoire-géographie**

Affaire suivie par
Alice Marsol
Mél : alice.marsol@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Créteil, le 09 septembre 2022

Mesdames et Messieurs les IA-IPR d'histoire-
géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'histoire-
géographie-EMC

s/c Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée de l'Inspection pédagogique régionale

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Nous adressons nos vœux de bienvenue aux nouveaux collègues qui intègrent notre académie et félicitons les stagiaires, lauréats des divers concours de recrutement. Nous remercions toutes celles et tous ceux, qui, déjà affectés dans notre académie, se sont engagés avec conviction en faveur de la réussite de tous nos élèves, dans le contexte particulier de ces dernières années.

La circulaire nationale de rentrée fixe les priorités de l'année scolaire 2022-2023, pour que l'école soit résolument « **engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être** ».

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

Il s'agit donc d'œuvrer pour

- l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux en favorisant l'ouverture du collège, en reconsidérant la place des mathématiques au lycée, en promouvant l'excellence du lycée professionnel, en renforçant la formation des professeurs, en entrant dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves ;
- l'égalité et la mixité en s'attachant à rendre l'école pleinement inclusive, en ciblant la difficulté scolaire pour mieux la prendre en compte, en luttant contre les assignations sociales et territoriales, en pensant l'orientation comme un facteur d'égalité sociale, en redoublant d'effort contre le décrochage scolaire ;
- le bien-être des élèves en affirmant avec force le respect d'autrui comme fondement de notre Ecole, en accordant une attention accrue à la santé mentale des élèves, en développant l'éducation artistique et culturelle et la pratique sportive au service du plein épanouissement et de la réussite de tous les élèves, en s'engageant pour l'environnement et le développement durable.

Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations communes à toutes les disciplines et spécialités. Complétées par les éléments propres à vos disciplines, elles ont pour objectif de consolider l'acquisition, par les élèves, d'un socle solide destiné à développer leur autonomie et d'éclairer leurs choix.

A tous les niveaux d'enseignement et dans toutes les disciplines, une attention particulière sera accordée à la maîtrise de la langue écrite et orale, ainsi qu'à la numératie et à la résolution de problèmes.

L'attention aux valeurs de la République et l'engagement des élèves sont des objectifs essentiels :

- l'éducation aux valeurs de laïcité et de citoyenneté, ainsi que la culture de l'engagement et de lutte contre toutes formes de discrimination, continueront à se déployer au travers de l'ensemble des disciplines et dans toutes les dimensions de l'activité scolaire ;
- les questions environnementales seront également au centre de nos préoccupations. L'enseignement des enjeux du développement durable dans toutes les disciplines scolaires est une priorité qui s'est traduite par des modifications de programmes de la maternelle et des cycles 2,3 et 4, publiées durant l'été 2020. Pour favoriser l'engagement et initier des actions sans attendre, l'élection des éco-délégués est désormais obligatoire dans toutes les classes au collège et au lycée dès cette rentrée ;
- la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, dont certaines épreuves se dérouleront sur le territoire de notre académie, sera une opportunité pour permettre aux établissements et aux élèves de s'impliquer de manière transversale, en s'appuyant sur différentes disciplines, tout en développant l'esprit d'équipe et en engageant l'établissement dans la labellisation « Génération 2024 ».

Quelques points particuliers méritent notre attention :

Au collège et au lycée,

L'exploitation des résultats des évaluations de sixième et des tests de positionnement de seconde, qui se tiennent durant la deuxième quinzaine du mois de septembre, facilitera la mise en place d'un accompagnement personnalisé. Il s'agit d'identifier les forces et les faiblesses des élèves pour leur proposer une remédiation qui peut s'inscrire dans le cours ordinaire de toutes les disciplines, dans le temps de l'accompagnement personnalisé, mais aussi dans des dispositifs comme « Devoirs faits ».

Des sessions d'animation sous forme de webinaires seront organisées dans les semaines à venir pour vous accompagner.

Au lycée général et technologique,

- L'évaluation des progrès et des acquis des lycéens continuera d'être au cœur de nos préoccupations communes. Le projet d'évaluation, élaboré collectivement au sein de chaque lycée à la rentrée 2021, pourra, après analyse de son application, faire l'objet d'amendements avec le double objectif d'assurer l'équité de traitement des élèves et de sécuriser le processus d'évaluation.

- Le développement des compétences orales des élèves sera poursuivi tout au long du lycée, pour préparer le Grand oral.

- Un accompagnement des élèves les plus fragiles, en fonction des résultats des tests de positionnement, pourra être mis en place avec une enveloppe supplémentaire d'H.S.E.

Au collège,

Le dispositif « Devoirs faits » démarrera dès septembre : levier de personnalisation, il accompagne le travail personnel des élèves et prévient le décrochage scolaire. Votre investissement dans ce dispositif est essentiel, sa promotion auprès des familles des élèves de tous les niveaux du collège est primordiale. Il s'agit d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et de travailler l'articulation entre les cours, le travail personnel dans la classe et hors la classe. Vous trouverez diverses ressources via le lien : <http://accompagnement.ac-creteil.fr/spip.php?article261>

Nous signalons également le volume 2 du vademecum disponible à l'adresse <https://eduscol.education.fr/document/41725/download?attachment>

Nos actions s'inscrivent dans le cadre du projet académique 2020-2024 placé sous le signe de l'autonomie et de la mobilité : une double ambition qui va guider notre action commune. À travers ces deux termes, il se donne pour objectif de lutter contre les déterminismes qui pèsent trop souvent sur nos élèves, de leur ouvrir des voies aussi diversifiées et riches que possible, de les inciter à croire en eux, de contribuer à les rendre libres et émancipés, forts des savoirs qu'ils acquièrent chaque jour dans nos écoles et nos établissements.

Le projet académique : <http://www.ac-creteil.fr/pid32600/le-projet-academique.html>

L'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie

Cette année, notre équipe est profondément renouvelée. **Olivier Dautresme** et **Guillaume Saliège** ont en effet quitté l'académie en juillet 2022, faisant suite au départ de **Janick Julienne** en novembre 2021. Nous les remercions vivement tous les trois pour leur travail et leur implication dans l'académie et leur souhaitons de belles réussites dans leurs nouvelles fonctions.

Notre nouvelle équipe se compose de six IA-IPR et de deux chargés de mission.

Les six IA-IPR sont : **Marc Bauland** qui vient de l'académie de Reims, **Lydie Carrara**, **Jérôme Chastan** qui arrive de la DGESCO, **Viviane Idoux** originaire de l'académie de Versailles, **Alice Marsol** et **Françoise Schiano di Lombo** — en temps partagé avec l'École académique de la formation continue (EAFC).

Les deux chargés de mission sont **Sebastian Jung** et **Guillaume Tardy**.

[La répartition des inspecteurs/chargés de mission par districts](#) est consultable sur notre site disciplinaire.

Priorités et axes de travail de l'année 2022/2023 en histoire-géographie-EMC

➤ **Une formation des professeurs renforcée au plus près des besoins**

L'École académique de la formation continue (EAFC) offre un programme académique de formation riche et varié permettant l'individualisation des parcours de formation et le développement d'une culture commune, grâce à des parcours diversifiés à dimension transversale et disciplinaire. Afin d'accompagner les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des différents programmes, l'Inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie organisera cette année encore, via le plan académique d'animation, des journées et des webinaires scientifiques (notamment une journée « La France : sociétés et territoires »), des séminaires de formation, des groupes de travail autour de besoins identifiés sur le terrain (programmation/progressivité ; mises au point scientifiques sur des notions clés des programmes...), afin d'accompagner l'expertise pédagogique des enseignants.

➤ **Le travail de l'oral en histoire-géographie et en EMC**

« De celui qui pense à voix haute, on entendra les hésitations, les amorces, les reprises, le familier à côté du conceptuel. Mais dans tous les cas, l'oral trahit l'émotion, reflète du savoir ou de l'incurie dans l'immédiateté de l'échange. L'oral, apparemment partagé, est plus discriminant et clivant que l'écrit. Mal maîtrisé, il fait stigmatisé. »

(in : [L'oral en éducation prioritaire \(2019-2020\)](#), document publié par l'académie de Créteil, p. 8)

Travailler les compétences orales fait donc l'objet d'une demande sociale et scolaire d'autant plus forte qu'elles participent désormais aux évaluations certificatives du DNB et du Grand Oral. Les équipes pourront poursuivre le travail déjà engagé grâce aux parcours dédiés dans le Programme académique de formation. L'inspection veillera également à partager des ressources pour approfondir cette culture disciplinaire de l'oral.

➤ **L'EMC et les valeurs de la République : socle commun**

La circulaire de rentrée souligne le rôle de l'EMC pour la transmission des valeurs de la République, insistant sur le respect dû à chacun, la laïcité, la lutte contre les discriminations et le harcèlement. Dans ce but, de nouvelles ressources en EMC sont en cours de publication pour les programmes de collège (<https://eduscol.education.fr/2708/enseignement-moral-et-civique-cycles-2-3-et-4>) : elles sont construites autour d'entrées transversales qui permettent d'articuler les points des programmes et des repères de progression, ainsi que les compétences qui y sont associées. Ces entrées peuvent être mobilisées à différents niveaux de la scolarité, en lien avec les notions essentielles de chaque niveau de classe. Chaque ressource comporte des mises au point notionnelles, des liens avec les programmes et au moins une proposition pédagogique par niveau de classe. Ces ressources cherchent à ancrer l'EMC en lien avec des situations concrètes, afin de faire réfléchir les élèves aux valeurs de la République, et de les faire vivre par cette réflexion et par les pratiques de classe. L'EMC est aussi un appui pour des actions éducatives.

Aussi, nous mesurons votre mobilisation pour répondre aux besoins des élèves lorsqu'un événement inédit survient. A ce titre, nous vous remercions sincèrement du travail réalisé en équipe pour rendre hommage à notre collègue Samuel Paty.

Par ailleurs, la participation à des concours comme le CNRD, la Flamme de l'Égalité ou Découvrons notre Constitution constitue un moyen de faire vivre et de prolonger l'apport de l'EMC, comme l'intervention d'associations ou de partenaires sur le territoire de l'établissement.

➤ **Programmation, progressivité et articulation entre cycles**

L'articulation entre les cycles (notamment cycle 3), la progressivité dans les apprentissages et l'acquisition des compétences et capacités, ainsi que l'élaboration d'une programmation raisonnée constituent des points de vigilance pour lesquels l'inspection pédagogique régionale souhaite accompagner la réflexion. Pour ce faire, un groupe de travail collège/lycée est constitué afin de proposer des ressources, des pistes de réflexion et d'approfondissement.

➤ **Education artistique et culturelle (EAC)**

L'éducation artistique et culturelle est confirmée par la circulaire de rentrée avec la généralisation du pass culture de la sixième à la terminale. Nos disciplines offrent la possibilité de travailler par projets avec des partenaires culturels. L'équipe d'inspection accompagne la mise en œuvre de cette politique d'ouverture culturelle.

Programmes et ressources

➤ **Au lycée**

- Des ressources d'accompagnement pour la mise en œuvre des programmes sont régulièrement publiées sur le portail Histoire-géographie d'Éduscol, en [enseignement commun](#) et en [enseignement de spécialité](#).
- Le guide pour l'évaluation au lycée <https://eduscol.education.fr/document/5470/download>

➤ **Au collège**

- Pour rappel, en enseignement moral et civique, des repères annuels de progression pour chaque classe de collège ont été publiés en mai 2019 (<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo22/MENE1913283N.htm>).

➤ **Collège-lycée**

- Le vademecum EMI : <https://eduscol.education.fr/document/33370/download>
- Le vademecum EDD : <https://eduscol.education.fr/document/5239/download>
- Un ensemble de ressources réalisé par Canopé dans le cadre de la saison Africa 2020 avec le but de renouveler les approches sur l'histoire et la géographie de l'Afrique, du cycle 3 au lycée : <https://www.reseau-canope.fr/africa-2020/ressources-pedagogiques/histoire-generale-de-lafrique.html>

Vous retrouverez des ressources sur notre site académique disciplinaire hgc.ac-creteil.fr et notre fil twitter <https://twitter.com/hgcreteil>

➤ **Liens utiles**

- Education aux médias et à l'information (EMI)
<https://eduscol.education.fr/document/33370/download>
- Education au développement durable (EDD)
<http://edd.ac-creteil.fr/>
- Education artistique et culturelle (EAC)
<https://daac.ac-creteil.fr/>

Modalités d'accompagnement et d'évaluation des professeurs

Rendez-vous de carrière, visites-conseil et actes de promotion

L'inspection pédagogique régionale aura à proposer un avis dans l'année sur des actes de promotion :

- Avancement accéléré aux différents échelons et à la hors classe,
- Accès à la classe exceptionnelle,
- Accès au corps des professeurs agrégés par liste d'aptitude.

Ces actes de promotion sont régis par des grandes lignes de gestion définies au niveau national.

Dans le cadre des [Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations \(P.P.C.R.\)](#), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Ces rendez-vous de carrière constituent des moments privilégiés pour réfléchir et échanger sur les pratiques et les évolutions professionnelles.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Valorisation des compétences professionnelles (enquête)

L'équipe d'inspection poursuivra sa mission de valorisation des compétences. En plus des rendez-vous de carrière, l'enquête envoyée à tous les enseignants de l'académie en novembre 2021 sera également renouvelée et actualisée. L'année passée, vos réponses, nombreuses, nous ont permis de nous appuyer sur votre expérience et vos champs d'expertise pour vous proposer de nouvelles missions telles que l'animation de formations, la participation à des groupes de travail ou le tutorat d'enseignants entrant dans le métier.

Quelques informations importantes en ce début d'année

- **La campagne d'inscription** au [programme académique de formation](#) est ouverte jusqu'au 2 octobre 2022 (accessible également sur GAIA). Elle concerne les agents titulaires comme les non-titulaires (professeurs contractuels). L'organisation en cycle et en parcours a pour objectifs de développer la culture académique par des formations transversales sur des compétences partagées (EDD, VDR, EAC...), tout en poursuivant l'approfondissement des savoirs et de la didactique. En outre, des [ateliers pédagogiques](#) (format court et à distance sur des thématiques transversales ou disciplinaires) sont toujours proposés. Enfin, des formations d'initiatives locales (FIL) pourront être organisées, qu'elles soient transversales ou disciplinaires, en fonction des besoins émis par une équipe, un ou plusieurs établissements de districts.
- **L'inscription aux certifications complémentaires** (Arts, Discipline non linguistique...) s'effectuera courant octobre 2022. Les informations seront actualisées sur notre [site disciplinaire HGC](#) dès que les dates seront connues plus précisément. Nous invitons les personnels intéressés à consulter les sites dédiés, et notamment le [site du SIEC](#).
- **Ouvertures de Sections internationales dans des établissements REP +**
Cinq nouvelles sections internationales ont ouvert à la rentrée 2022 pour proposer des parcours d'excellence dans des établissements relevant de l'éducation prioritaire renforcée : en SI allemande aux collèges Jean Zay à Bondy et Albert Camus à Meaux ; en SI britannique aux collèges Miriam Makeba à Aubervilliers, Lenain de Tillemont à Montreuil et André Malraux à Montereau-Fault-Yonne.
- Un **marathon pédagogique** (hackathon) sera proposé par les équipes du GREID autour des enjeux de l'Education aux médias et à l'information à l'hiver 2022-2023.
- Compte-tenu des informations importantes que nous avons à vous transmettre tout au long de l'année, nous insistons sur l'obligation professionnelle de **consulter et de communiquer par votre boîte électronique académique** (@ac-creteil.fr). Les informations relatives aux rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR ou aux examens s'effectueront uniquement par ce canal.

Enfin, nous tenons à nouveau à vous remercier pour votre engagement auprès des élèves de notre académie et nous restons à votre écoute pour échanger. Nous vous adressons tous nos vœux pour cette nouvelle année scolaire.

Avec l'expression de notre parfaite considération,

Les IA-IPR du groupe histoire-géographie de l'académie de Créteil,

Marc BAULAND, Lydie CARRARA, Jérôme CHASTAN, Viviane IDOUX, Sebastian JUNG, Alice MARSOL, Françoise SCHIANO DI LOMBO, Guillaume TARDY